



Bled, 26.05.2018

12 mesures pour améliorer la qualité de vie dans les destinations touristiques alpines

Contexte :

Le tourisme a une incidence de plus en plus forte sur la vie des populations. Parallèlement à ses effets positifs tels que la création d'emplois, la prospérité économique ou la génération de valeur ajoutée pour le territoire, il a aussi des impacts négatifs : une hausse des prix qui pénalise la population locale, l'imperméabilisation des sols, la surexploitation des paysages, les atteintes à la nature ou les nuisances dues au trafic.

Les grands centres touristiques où le tourisme est particulièrement intensif doivent faire face à de multiples défis environnementaux, mais aussi structurels qui confrontent ces territoires à des problèmes analogues à ceux des villes : offres d'emplois qui ne correspondent pas à la demande locale, hausse des prix du foncier et des biens de consommation courante, etc. Cette situation engendre souvent une grande insatisfaction dans la population et favorise les tendances à l'exode, un phénomène que le tourisme ne réussit pas à enrayer.

S'engager sur la voie du tourisme soutenable demande des connaissances solides. Il existe des instruments qui permettant de dresser un état des lieux du tourisme. Les solutions durables doivent être développées en collaboration avec la population. Gérer le développement durable signifie par exemple maîtriser les flux de visiteurs, inciter les touristes à rester une ou plusieurs nuits ou s'interroger sur les limites de capacité des sites touristiques.

La qualité de vie est le fondement du développement régional. Elle est en grande partie tributaire des relations entre les personnes et du temps dont celles-ci disposent pour entretenir ces relations. L'enjeu pour les communautés est de créer un cadre approprié permettant à la population et aux travailleurs du tourisme d'avoir du temps pour eux et pour les autres. Une telle démarche suscite l'engagement, crée une dynamique et permet de tisser des liens essentiels à la qualité de vie.

Le présent texte ne prétend pas à l'exhaustivité en matière de tourisme soutenable. Ces recommandations d'action pointent toutefois ce que nous pouvons faire, nous, les communes, les organisations touristiques, les ONG et les instances politiques pour améliorer la qualité de vie dans les destinations touristiques. Un constat se dégage : les offres doivent être attractives à la fois pour les touristes et pour la population locale.



La protection de l'environnement et des paysages doit être considérée comme un pilier du tourisme :

1. Promouvoir les offres de mobilité douce, autant pour l'accès aux destinations que pour les déplacements à l'intérieur du territoire, p. ex. en proposant des mesures combinées : apaisement du trafic, pistes cyclables, zones piétonnes et offres de transports collectifs profitant à la fois aux touristes et à la population locale.
2. Préserver les richesses naturelles, p. ex. par le biais de stratégies de gestion des flux de visiteurs associées à des campagnes de communication et de sensibilisation des touristes et de la population locale.

Préserver la biodiversité et renforcer les circuits économiques locaux :

3. Encourager les investissements locaux qui favorisent le bien commun face aux prestataires extérieurs, p. ex. en attribuant des marchés aux entreprises qui forment les jeunes dans le domaine de la rénovation et la construction.
4. Développer des idées créatives pour associer le tourisme et l'agriculture : commercialisation des produits locaux et des offres touristiques à la ferme, monnaies locales, jardins partagés, bourses d'échange ou coopératives d'achat.

Renforcer l'attractivité du lieu de vie et de travail :

5. Créer des logements attractifs et abordables pour la population locale, en particulier pour les jeunes familles, p. ex. par le biais de réglementations sur les résidences secondaires, les appartements de vacances et les logements Airbnb, ou dans le cadre de coopérations avec des coopératives immobilières.
6. Préserver le tissu architectural de la commune et le développer avec précaution, p. ex. en conservant le bâti ancien et en l'adaptant à de nouvelles utilisations, ou en élaborant un schéma d'urbanisme et un schéma directeur immobilier.
7. Renforcer l'attractivité du marché de l'emploi touristique, p. ex. en améliorant les conditions de travail, en encourageant les modes d'exploitation alternatifs ou en favorisant l'accès des jeunes et des migrants aux emplois du secteur touristique.

Maintenir un équilibre entre les besoins des touristes et ceux de la population locale :



8. Soutenir la cohésion sociale de la population locale au-delà du tourisme, p. ex. à l'aide d'espaces de convivialité et d'espaces refuges, ou de manifestations destinées à la population locale pendant l'arrière-saison touristique.
9. Limiter au maximum les nuisances touristiques pour la population locale, p. ex. en développant un tourisme à l'année pour éviter les pointes saisonnières, en instaurant des réglementations contre le bruit et en prenant des mesures d'apaisement du trafic, en particulier dans les zones où se concentrent les cafés et les restaurants.
10. Développer la commune dans le cadre de processus participatifs en associant les acteurs du tourisme, les agriculteurs, les artisans, les jeunes et d'autres groupes de population, p. ex. dans le cadre d'un conseil citoyen ou en organisant régulièrement des enquêtes et des ateliers.

Renforcer sa position en engageant des coopérations :

11. Développer un positionnement commun crédible et fortement ancré dans le territoire, p. ex. en tenant compte de l'identité culturelle et de l'image de soi des habitants et en encourageant la participation de différents groupes d'intérêt.
12. Maintenir les offres touristiques par le biais de coopérations, p. ex. à travers un financement territorial des infrastructures.